

*Initiatives parlementaires*

nada et dans deux ou trois mois il sera probablement mis en pleine exploitation. Travail Canada envisage actuellement d'élargir l'utilisation de ce nouvel outil et d'y incorporer des directives de programmes opérationnels et d'étudier la possibilité de l'utiliser dans la formation assistée par ordinateur.

D'autres ministères fédéraux utilisent également ce produit innovatif qui leur permet d'augmenter le rendement dans leurs propres opérations. Par exemple, la protection de l'environnement, comme nous le savons tous, constitue une des grandes préoccupations des Canadiens. Pour mettre en oeuvre des mesures de protection de l'environnement efficaces, il faut que plusieurs secteurs de la mosaïque canadienne collaborent. Cette association aiderait à préserver et à protéger l'environnement en mettant à contribution les talents et les connaissances des intervenants. Un projet parrainé par Environnement Canada et le Centre comprend une présentation conjointe à l'exposition Globe 90 qui aura lieu à Vancouver en mars et qui mettra en relief ce système unique d'information et de données chimiques complexes du Centre.

Le meilleur témoignage du succès de ce produit innovateur du Centre est le fait que ses pairs en ont vanté la qualité et la demande, tant au Canada qu'à l'étranger. C'est une preuve de son utilité. Récemment, plusieurs universités ontariennes ont demandé au Centre de résoudre un problème concernant la gestion de collections de feuilles de données sur la sécurité pour le système dans divers endroits. La base de données du Centre a répondu à cette requête spéciale. Ce ne sont là que quelques exemples des sortes de produits qu'un nouveau Centre revigoré pourrait mettre au point.

Depuis plusieurs années, l'Association des manufacturiers canadiens et l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques contribuent au développement de la base de données du Centre. Elles ont aussi encouragé les fabricants et les fournisseurs de produits chimiques à contribuer aux données en établissant volontairement une banque centrale de données sur la sécurité et en demandant aux sociétés membres d'utiliser la banque de données pour obtenir des renseignements connexes.

Dernièrement, le Centre a reçu des félicitations de l'Université Yale au sujet de son disque. Après un examen détaillé du disque, la bibliothèque médicale de Yale l'a qualifié de source globale de renseignements.

De plus, le Centre a récemment conclu un accord avec le Centre international d'information de sécurité et d'hygiène du travail, une division de l'Organisation internationale du Travail, qui opère à partir de Genève. L'accord accroît énormément la capacité du Centre de vendre le produit de la banque de données CCINFO sur le marché international, soit en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Le Centre a rempli avec brio son mandat en offrant aux Canadiens des services d'information à très bas prix.

Je tiens à rassurer la Chambre en lui confirmant que le Centre continuera de diffuser au Canada des renseignements sur l'hygiène et la sécurité au travail. Le gouvernement continuera d'appuyer le mandat et le rôle du Centre qui rend ce service important dans l'intérêt de tous les Canadiens. Le gouvernement demande simplement que les gens qui bénéficient des services du Centre et que d'autres partenaires acceptent d'assumer leur part des responsabilités et de financer une partie des activités du Centre.

Le Centre est une institution purement canadienne, créée par des Canadiens pour répondre aux besoins de leur pays, de son milieu industriel et de sa population. On lui a confié le mandat d'offrir des services précis en matière d'hygiène et de sécurité au travail à une époque de plus en plus marquée par l'austérité budgétaire. D'ailleurs, à cause de ces restrictions, il faut aussi créer un milieu qui soit compatible avec la pratique commerciale pour bien gérer les ressources qui se font rares.

Je voudrais réitérer l'intérêt soutenu que le gouvernement prête aux questions d'hygiène et de sécurité au travail, et particulièrement aux travaux du CCHST. Il n'y a rien de changé à ce niveau. Le Centre a la réputation tant au Canada qu'à l'étranger d'être une source fiable de renseignements impartiaux et hautement professionnels. Il ne fait aucun doute que ce service essentiel d'information sur l'hygiène et la sécurité au travail au Canada sera maintenu. Je crois que le service sera meilleur à l'avenir. Il tentera de répondre à de véritables besoins.

Monsieur le Président, je vois que vous me faites signe, j'ajouterai simplement qu'on offrira à l'avenir un service efficace et performant.

**M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River):** Monsieur le Président, je voudrais commencer par féliciter mon collègue de Hamilton-Ouest d'avoir proposé cette motion. Elle traduit bien la perspicacité et le sens de l'initiative dont nous faisons montre de ce côté-ci de la Cham-